

**DISCOURS
POUR LA CEREMONIE DE SIGNATURE DU PROTOCOLE
D'ENTENTE**

ENTRE

**LE MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DES AFFAIRES
ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DE LA
DIASPORA**

ET 5 ORGANISATIONS DU SECTEUR PRIVE

- Madame la Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora ;
- Monsieur le Secrétaire Général du Ministère d'Etat ;
- Madame Carol-Flore SMERECZNIAK, Représentante Résidente du PNUD en Côte d'Ivoire ;
- Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire ;
- Monsieur le Président de la Fédération des Petites et Moyennes Entreprises (FIPME) ;
- Monsieur le Président du Mouvement des Petites et Moyennes Entreprises (MPME) ;
- Monsieur le Directeur Général de l'Association pour la Promotion des Exportations de Côte d'Ivoire (APEX-CI) ;
- Mesdames et Messieurs en vos rangs, grades et qualités ;

Je voudrais avant tout propos présenter les excuses du Président Jean-Marie ACKAH empêché. Il m'a donc instruit de le représenter à cette sympathique cérémonie.

Cela fait déjà près de deux ans, et M. Jean-Marie Somet l'a signifié dans ses propos introductifs, que nous, Associations du Secteur privé et Chambres consulaires et le Ministère en charge des Affaires Etrangère, représenté par sa direction de la diplomatie économique travaillons à ce protocole. Mais cela fait encore plus longtemps que les entreprises attendaient un soutien encore plus fort du Gouvernement pour l'aider à conquérir des parts de marché à l'extérieur.

D'ailleurs, au cours du récent séminaire gouvernemental, auquel a participé, pour la première fois, le Secteur privé, il a été noté la volonté de tous les acteurs publics et privés d'intensifier la diplomatie économique aux fins d'une meilleure mobilisation des investissements étrangers et d'un meilleur accompagnement des entreprises ivoiriennes sur les marchés extérieurs, à travers notamment les représentations diplomatiques.

Au regard du rôle stratégique que le Gouvernement compte faire jouer à l'ensemble du Secteur privé, dans la réalisation des ambitions de développement de la Côte d'Ivoire, la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire(CGECI) se réjouit d'apposer sa signature au bas de ce protocole d'entente et surtout de jouer un rôle dans sa mise en œuvre.

Spécifiquement pour la CGECI, ce protocole d'entente, vient à point nommé car il devrait faciliter un des axes majeurs de son plan stratégique à savoir « bâtir un secteur privé innovant et conquérant ». En cela, l'axe 3 du plan stratégique de la CGECI rejoint l'axe 5 du PND.

La CGECI espère, grâce à l'initiative qui nous réunit ce jour, « Accroître la présence des entreprises ivoiriennes dans la sous-région et à l'international », ce qui constitue l'un des objectifs opérationnels qu'elle s'est assigné.

Cette conquête du marché extérieur passera par des actions concertées entre l'Etat et le Secteur privé. Dans ce cadre, il s'agira, pour l'Etat, d'être à l'instar de ce que dit le Premier Ministre ACHI Patrick, le VRP du privé pour faciliter la mise en relation d'affaires avec des opérateurs économiques du reste du monde.

A ce sujet et dans une perspective proche, l'appui du Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora sera sollicité pour le succès du Business Forum Union Européenne-Afrique de l'Ouest dont le comité d'orientation stratégique est justement présidé par l'Intégration Africaine.

Ladite activité dont l'objectif est de créer les conditions pour le renforcement de partenariat d'affaires entre les Secteurs privés ouest-africain et européen en vue du développement des chaînes de valeur locales à fort potentiel de transformation économique se tiendra à Abidjan dans le dernier trimestre de l'année 2021.

Pour conclure, Je voudrais réitérer la disponibilité et l'engagement du Patronat Ivoirien à œuvrer pour le succès du protocole d'entente et ce, pour un Secteur privé ivoirien fort au service du rayonnement socio-économique de la Côte d'Ivoire à travers le monde.

Je vous remercie de votre très aimable attention.

*Stéphane AKA-ANGHUI,
Directeur Exécutif de la CGECI*